

## Comment intégrer les TICE dans les apprentissages alors que je ne dispose que d'un ou deux ordinateurs en classe ?

**La réponse n'est pas simple**, mais n'est pas principalement reliée à des considérations matérielles comme l'intitulé de la question pourrait le laisser penser.

**C'est essentiellement sur le terrain de l'organisation de la classe et de la pédagogie que cette question va trouver des éléments de réponse.**

Il est donc impossible d'y répondre dans l'absolu au sein d'un simple article comme celui-ci, tant ce qu'il est possible et plus ou moins pertinent de faire va dépendre des activités que l'enseignant souhaite mettre en oeuvre avec sa classe, va dépendre de sa pédagogie quotidienne avec ses élèves, ...

**Le plus efficace, si vous vous interrogez à propos d'une situation intégrant les TICE que vous voudriez mettre en oeuvre, sera donc de contacter votre [animateur TICE](#) rompu à ces diverses utilisations et configurations matérielles, afin qu'il vienne vous aider à organiser votre activité, votre projet, ...**

**Quelques pistes de réflexion peuvent toutefois être amorcées ici, en lien direct avec la problématique soulevée ...**

- **Où la contrainte matérielle du faible nombre d'ordinateurs à disposition dans la classe (*la plus fréquemment évoquée comme principal obstacle à la mise en oeuvre d'activités intégrant les TICE*), est en fait le plus souvent sous-tendue par une contrainte a priori que s'impose l'enseignant(e), de vouloir conduire l'activité et évaluer tous les élèves sur une période donnée ...**

En effet, la contrainte matérielle exprimée en termes de "manque de machines" est souvent anticipée comme un obstacle très fort (voire souvent rédhibitoire) à la mise en oeuvre d'activités intégrant les TICE, car elle cristallise le plus souvent les appréhensions suivantes : "Comment vais-je faire pour que tous les élèves aient le temps de "passer à l'ordinateur" sans que cela ne prenne tout le temps réservé aux autres apprentissages et/ou sans que cela s'éternise sur des semaines entières ?" Etant également sous-entendu, pour exprimer plus nettement encore certains implicites : "Comment vais-je pouvoir conduire l'activité avec suffisamment de célérité, une fois celle-ci initiée, pour être en mesure d'évaluer tous les élèves à la fin de la période sur laquelle cette compétence aura été travaillée ?"

Sachant qu'à cette question, plus qu'une réponse, c'est une question alternative qu'il conviendrait plutôt de poser : "Qui impose que tous les élèves d'une classe se voient valider leurs compétences simultanément sur une même période de l'année ?" Personne d'autre que l'enseignant lui-même ! ... Tout particulièrement dans le domaine des TICE et dans l'esprit du B2i qui vise à faire acquérir ces compétences aux élèves uniquement lorsqu'il s'avère pertinent de les mettre en oeuvre dans le cadre des activités de classe où elles trouvent leur raison d'être mobilisées.

Prenons deux **exemples** pour montrer comment une réflexion portant essentiellement sur la planification de la mise en oeuvre de ces activités respectives permet en fait, avec pour chacune un mode d'organisation propre qui en découle, d'alléger aisément la contrainte matérielle due au faible nombre de machines à disposition dans la classe et de ne pas l'ériger en obstacle insurmontable.

- 1er exemple : Le cas de la production d'écrits numériques (Peu importe qu'il s'agisse de simples textes ou de documents multimédias plus élaborés) Que les écrits soient numériques ou non, la principale compétence visée se situera dans le domaine de la maîtrise de la langue, à savoir "*Rédiger [...] un texte [...], seul ou à plusieurs, dans le cadre d'un projet d'écriture*", la compétence "complémentaire" du domaine des TICE qui pourra être travaillée dans le cadre de cette activité étant : "*Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte*". Dans cette optique, on peut tout à fait imaginer que pour un type de texte particulier que fera travailler l'enseignant à un moment donné de l'année (le compte-rendu sur une période, la lettre ou le conte sur une autre ...) tous les élèves travaillent effectivement le type de texte étudié sur le moment, mais que seuls quelques élèves mobilisent les compétences TICE pour produire le leur sous forme numérique, les autres disposant des occasions ultérieures d'écriture dans l'année (autres types de textes) pour produire à leur tour leur texte sous forme numérique et mobiliser les

compétences TICE du B2i sous-jacentes, tandis que leurs autres camarades déjà "passés à l'ordinateur" reviennent quant à eux pour un temps à des écrits scripturaux. Organisation telle, ici, qu'elle conserve en outre tous les élèves dans la même activité (la production d'écrit) sans exiger de fait une organisation trop différenciée ou trop complexe sur le plan de la gestion disciplinaire, tout en relâchant donc bien la contrainte matérielle du faible nombre de machines à disposition.

Et par conséquent, sur la base d'une telle organisation, les compétences B2i liées à la production d'écrits numériques à l'aide du traitement de texte sont bien validées pour tous les élèves de la classe au cours de l'année, mais pour chaque groupe à un moment distinct de celle-ci, comme la feuille de position du B2i le prévoit dans ses modalités de datation, afin de laisser toute latitude à l'enseignant de ne mobiliser les compétences TICE des élèves que lorsqu'il est véritablement pertinent de le faire.

- 2ème exemple : La mise en oeuvre d'une correspondance électronique  
Dans la même logique d'acceptation de différencier le moment de validation d'une même compétence TICE pour les différents élèves de la classe, on pourra alors très "confortablement" (cad sans exigence de mise en place d'une organisation de classe particulièrement contraignante) s'accommoder de la présence ne serait-ce que d'un seul ordinateur dans la classe. En effet, une organisation de l'activité de correspondance telle que décrite ci-après trouvera toute sa pertinence sans la moindre contrainte organisationnelle.

Il peut en effet suffire de nommer deux élèves responsables de la messagerie une semaine durant, chargés par exemple d'allumer l'ordinateur et d'aller relever les messages dès qu'on rentre en classe le matin, pendant que tous les autres ouvrent leur cartable et s'installent, ou se consacrent eux-mêmes aux autres rituels du début de journée. Aucune réception et ils regagnent leur place quasiment aussi vite que leurs camarades ! Un mail reçu et ils le lisent rapidement, l'impriment ou le signalent simplement afin qu'il soit exploité au moment opportun de la journée ou de la semaine dans le cadre des apprentissages.

Deux autres élèves prennent le relais la semaine suivante, et ainsi de suite ; un tel rythme permettant pour un effectif de classe standard de « faire passer » tous les élèves deux fois au moins dans l'année pendant toute une semaine en responsabilité de messagerie, ... et d'en valider les compétences d'usage dans le cadre d'une vraie activité de communication !

- **Où la contrainte matérielle du faible nombre d'ordinateurs à disposition dans la classe ne constitue pas non plus un obstacle rédhibitoire à la mise en oeuvre des activités intégrant les TICE pour des raisons de difficulté de formation "pratique" des élèves ....**

"Oui, mais comment les former tous ?" (au traitement de texte par exemple) entend-on fréquemment aussi lorsque seules une ou deux machines sont à disposition de la classe. "Ca prend un temps pas possible rien que pour leur apprendre à taper à tour de rôle. On ne peut pas leur apprendre à tous en même temps ou au moins en demi-classe et pendant ce temps, on n'est pas disponible pour le reste de la classe. En plus, on est tout le temps dérangé et ça retarde encore plus."

Là encore, les réponses sont essentiellement d'ordre pédagogique et organisationnel.

En fait, point besoin que le maître se consacre lui-même à la formation "pratique" (entendons par-là à la manipulation des logiciels et périphériques nécessaires à la réalisation de l'activité considérée) de tous les élèves de la classe car ces derniers disposent d'une très grande capacité d'apprentissage de la maîtrise de l'outil que constitue un ordinateur, ainsi que de la restitution de leurs acquis en la matière à leurs pairs.

Ainsi, une seule(s) une ou deux première(s) doublette(s) (par exemple) à former par l'enseignant au besoin, et la possibilité ensuite de laisser ces deux ou quatre élèves former à leur tour leurs camarades lorsque le besoin de mobiliser ces compétences se fait ressentir pour ces derniers dans le cadre d'une activité ultérieure. Et pour peu que l'on pense par ailleurs à produire ou faire produire aux élèves "tuteurs" une petite fiche explicative des manipulations à réaliser, affichée à proximité de l'ordinateur, et les élèves suivants ne mobiliseront quasiment pas l'assistance de qui que ce soit, ou à défaut celle de leurs camarades tuteurs, mais plus celle du maître / de la maîtresse qui restera donc bien disponible pour le reste de la classe et les apprentissages qu'il accompagne.

Précisons, pour faire le tour de cette question, que se pose peut-être quand même la question (le

problème ?) de former les "premiers élèves" aux manipulations nécessaires à la réalisation de l'activité. Mais arguons du fait que cette exigence ne renferme aucune spécificité due au fait de se situer sur le terrain des TICE. Comme pour toute autre activité, tout autre apprentissage, se posent au travers de cette situation les questions conjointes des objectifs visés, de l'organisation du groupe classe et de la place du maître, ainsi que de l'autonomie. Une fois une certaine maîtrise acquise par les élèves de l'activité à réaliser, ils pourront certainement se montrer relativement autonomes pour travailler sur l'ordinateur, tandis que le maître pourra se consacrer à un groupe ou l'autre des autres élèves auprès desquels il aura sa place à cet instant là. Mais à d'autres moments, si l'objectif principal de la séance est effectivement une acquisition nouvelle sur l'ordinateur pour un, deux, ou un mini groupe d'élèves, c'est alors bien là que se situera la place du maître, avec pour corollaire à sa charge d'organiser le travail en autonomie non pas des élèves présents face à l'ordinateur, mais bien celui de tout le reste de la classe, en proposant une organisation et des activités suffisamment bien pensées pour qu'il n'ait plus à être dérangé pour toute la durée où il travaillera à cette nouvelle acquisition sur machine avec l'élève ou le petit groupe d'élèves concerné(s).

**Définition des activités et des objectifs poursuivis, organisation du groupe classe, programmation des activités (plans de travail, tours de rôle), utilisation des ressources (élèves tuteurs, tutoriels rédigés), gestion de l'autonomie,... sont autant d'éléments essentiels qui se combinent pour participer à la définition et à la mise en oeuvre de telle ou telle activité intégrant les TICE dans les apprentissages disciplinaires. Eléments clefs sur lesquels il convient de réfléchir, que l'on ait un seul, deux, trois, ou dix ordinateurs à disposition, afin que ces activités disposent réellement de sens et de pertinence pour les élèves.**

C'est ce qu'il a été tenté d'illustrer au travers des exemples choisis dans cet article.

Mais précisons que les réflexions esquissées au travers de ce texte sont loin d'être achevées et exhaustives.

Raison pour laquelle, il vous a été proposé avant tout de contacter votre [animateur TICE](#) si des activités intégrant les TICE que vous souhaiteriez mettre en oeuvre vous posent question/problème.